

Quartier du Trébon

Ville d'Arles

CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette

2 545 habitants



20% de la population des quartiers prioritaires de la CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette vit au sein du QP du Trébon

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires	Part des QPV parmi l'ensemble de la population communale
Arles - Griffeuille	2 438	18,9%	4,6%
Arles - Barriol	4 171	32,4%	7,9%
Arles - Le Trébon	2 545	19,7%	4,8%
Tarascon - Centre Historique - Ferrages	3 733	29,0%	26,8%
Total des QPV de la CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette	12 887	100,0%	19,4%
Total des QPV de la France métropolitaine	4 800 000	-	-
Arles	52 566	-	-
Tarascon	13 941	-	-
CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette	83 561	-	-
Pays d'Arles	141 163	-	-

Source : CGET & Insee 2013

2 545 habitants résident dans le quartier prioritaire du Trébon. A l'échelle de la CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette, ils représentent 20% de la population habitant les quartiers de la Politique de la ville de la CA.

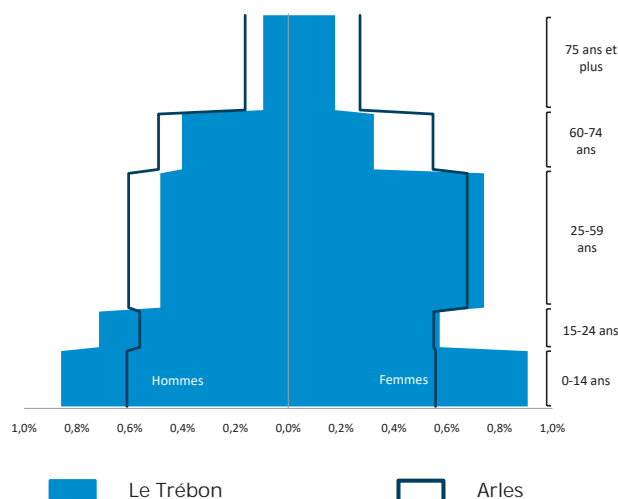
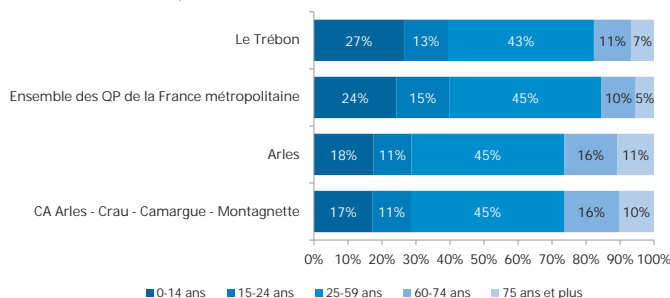
Par ailleurs, 5% des habitants d'Arles vivent sur ce quartier prioritaire.

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

39% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



Comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Trébon possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi, 39% de sa population a moins de 25 ans (**670 enfants de moins de 15 ans et 330 jeunes de 15-24 ans**). La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **43%** des habitants du quartier (**1 090 personnes**).

18% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 280 personnes de 60-74 ans et 170 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre illustre l'importante représentativité des populations jeunes dans le quartier du Trébon en comparaison avec la ville d'Arles.

Un indice de jeunesse deux fois supérieur à la moyenne communale

L'indice de jeunesse est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. **Dans le quartier, cet indicateur est de 1,9.** C'est-à-dire qu'il y a 1,9 fois plus de moins de 20 ans dans le quartier que de 60 ans et plus (contre un rapport de 2,1 en moyenne sur les QP de France métropolitaine et de 0,9 sur Arles).

L'indice d'évolution des générations âgées est égal à l'indice observé au niveau de la CA. **Le quartier compte ainsi 1,6 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Le Trébon	1,9	277	173	1,6
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Arles	0,9	8 211	5 728	1,4
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	0,9	13 110	8 388	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages de plus grande taille que sur la CA

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Le Trébon	2,4	1 060
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Arles	2,2	23 621
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	2,2	35 497

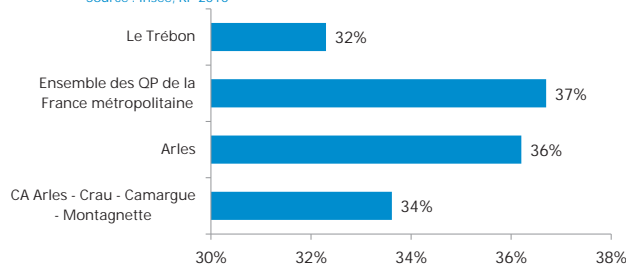
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages dans le quartier est estimé à 1 060, soit 3% de la CA et 4% d'Arles.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est la plus élevée des territoires de comparaison : 2,4 contre 2,3 sur les QP de France métropolitaine, et 2,2 sur Arles et la CA.

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

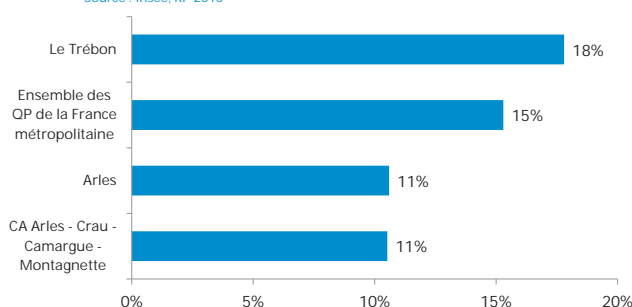
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules est par conséquent moins importante dans le quartier Du Trébon. **On estime ainsi à 340 le nombre de personnes seules dans le quartier. Parmi elles, 240 sont des femmes et 100 des hommes (70% et 30%).**

Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des familles monoparentales, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **A l'instar de ce que l'on observe sur l'ensemble des QP de France métropolitaine, la part des familles monoparentales est bien supérieure à celle des territoires hors de la politique de la ville : 18% contre 11% sur Arles et la CA.**

Nb : Les données concernant le logement ne sont pas disponibles pour ce quartier, le nombre de logements ou de ménages n'étant pas assez élevé, l'insee ne diffuse pas ces informations.

23% de la population du quartier est de nationalité étrangère

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Le Trébon	580	23%
Ensemble des QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Arles	3 866	7%
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	5 800	7%

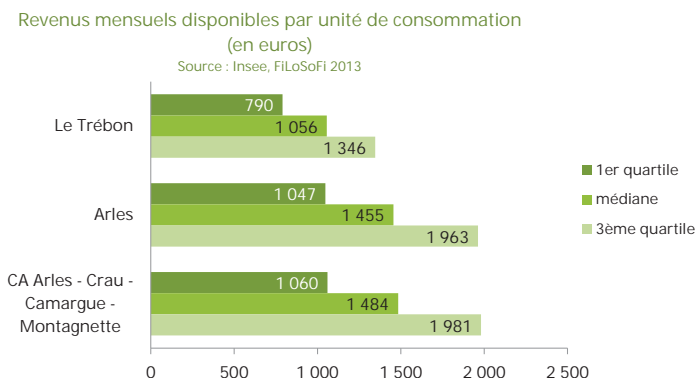
Source : Insee, RP 2010

23% de la population du quartier est étrangère, soit environ 580 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que dans les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (7% d'étrangers en moyenne dans la CA sur Arles).

Un niveau de vie médian de 1 056€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 056€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 430€ avec celui de la CA.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 270€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 640€ que ceux de la CA.

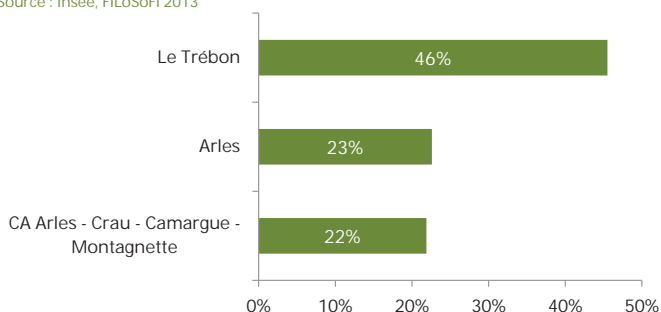


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

46% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiloSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé dans le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la CA. Ainsi, **46% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 158 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

27% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Le Trébon	284	26,8%	58	226	5,5%	21,3%
Arles	3 517	14,9%	932	2 585	3,9%	10,9%
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	4 819	14,9%	1 295	3 524	3,6%	9,9%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

27% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 280 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **12 points** à la moyenne de la CA.

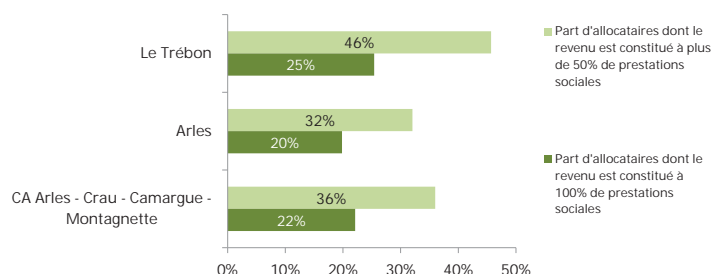
80% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 230 ménages)**. Ainsi 21% des ménages du quartier touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Un quart des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 46% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 310 ménages) et 25% ont des revenus dépendant totalement des prestations (170 ménages), contre respectivement 36% et 22% en moyenne dans la CA.

34% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Le Trébon	774	351	247	76	51%	33%	29%	34%
Arles	5 812	2 338	2 033	655	24%	14%	11%	14%
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	8 057	3 277	2 785	879	22%	13%	10%	12%

Source : Cnam 2015

770 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 34% de la population**. Là encore l'écart avec la est important puisqu'il atteint 22 points.

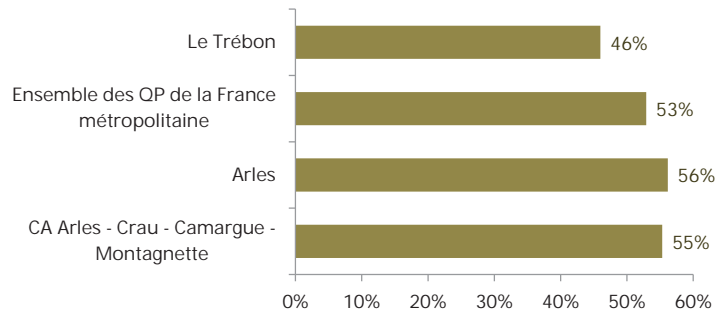
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 51% bénéficient de la CMU-C dans le quartier du Trébon.**

Moins de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation dans le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Dans le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 46%, soit 7 points de moins que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (53%). Il est aussi inférieur à la moyenne de la CA (55%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

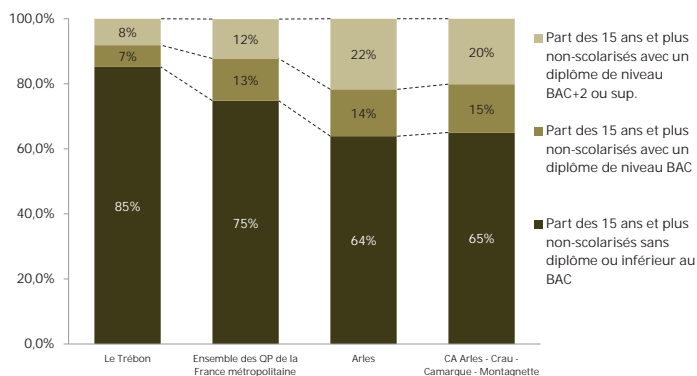


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

85% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs, dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Dans le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 85%, soit plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 20 points à celui de la CA (65%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur n'est que de 8% sur le quartier**, contre 20% au niveau de la CA.

78% des collégiens sont scolarisés en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Le Trébon	156	17,3	5,1	77,6	3,8
Arles	2 737	37,5	14,9	47,6	2,5
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	4 438	40,8	16,0	43,2	3,3

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

160 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire en 2015, dont 78% dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la CA, cette part est de 43%.

Les filles représentent la 45% des collégiens, soit 4 points de moins par rapport à l'ensemble des collégiens de la CA.

Une scolarisation en lycée professionnel plus importante

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Arles	1 616	71,8	28,2	53,3	50,0
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	2 595	72,2	27,8	53,3	47,6

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

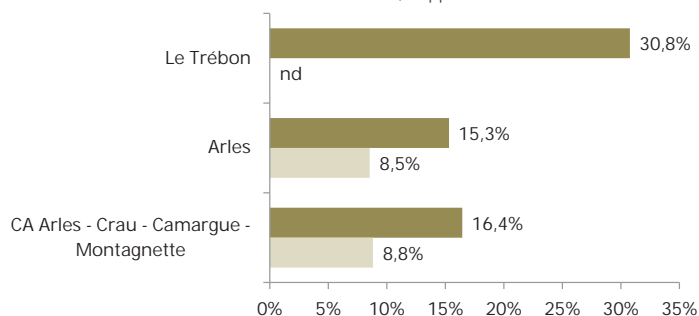
42% des 70 lycéens du quartier sont en lycée professionnel, contre 28% sur la CA.

Qu'elles soient en filière générale ou professionnelle, les lycéennes sont sur-représentées dans le quartier prioritaire en comparaison avec la CA. Notamment sur la filière professionnelle où 64% des lycéens sont des filles, contre 48% sur la CA.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



31% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 16% à l'échelle de la CA.

NB : la donnée concernant la part des boursiers au lycée n'est pas disponible pour ce quartier

40% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans dans le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (40% contre 47%) et à l'ensemble de la CA (56%).

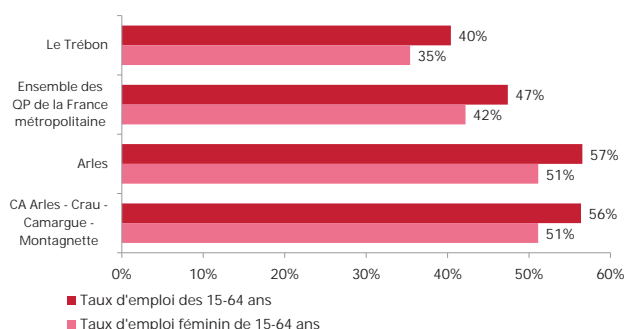
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes dans le quartier puisqu'il n'est que de **35%** (contre 51% pour la CA).

La population du quartier présente un risque de précarité dans l'emploi plus élevé. **31% des salariés sont en contrat précaire, soit 16 points de plus que la moyenne de la CA.**

La précarité dans l'emploi touche autant les femmes, **puisque 30% des salariées sont en contrat précaire** contrairement à la CA où ce sont les femmes les plus précaires.

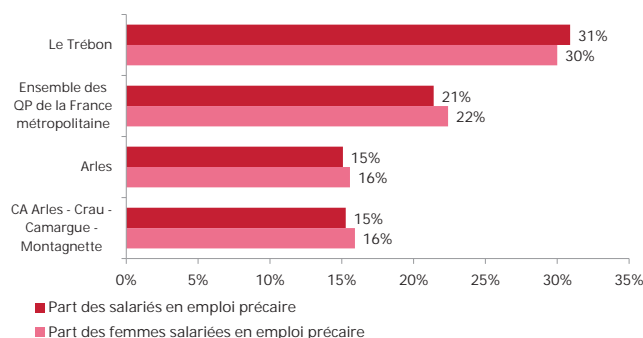
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

21% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Le Trébon	395	223	56%	172	44%	84	21%
QP - CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2 206	1 325	60%	881	40%	476	22%
Arles	6 474	3 359	52%	3 115	48%	1 442	22%
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	10 158	5 291	52%	4 867	48%	2 211	22%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **395 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, dont 56% d'hommes.

Le **taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est inférieur aux autres territoires de comparaison : 21% contre 22% sur l'ensemble des QP de la CA ainsi que sur la CA.

Note méthodologique :

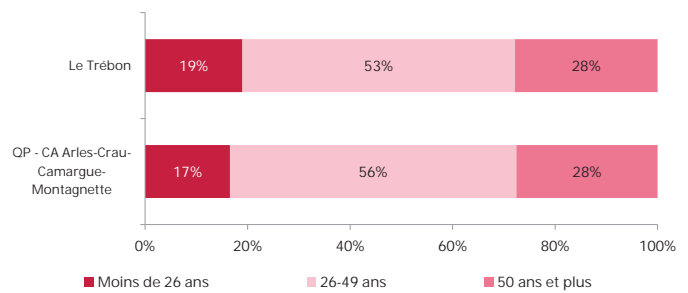
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible. Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC.

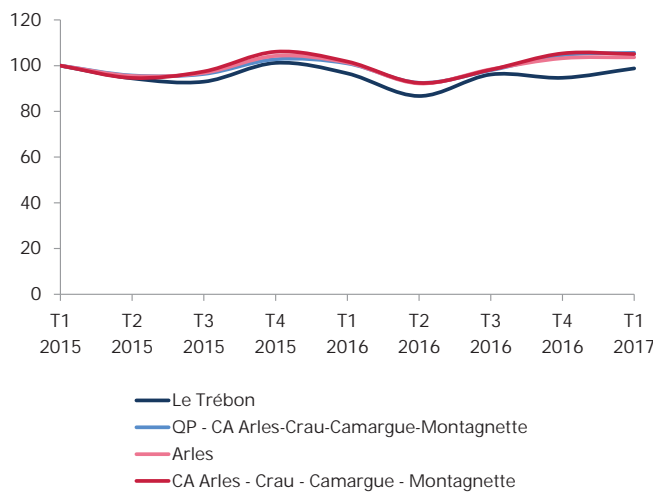
53% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans. Dans le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 19%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 28%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une stabilité du nombre de demandeurs d'emploi en deux ans

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi



Entre 2015 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi est resté stable, proche de 410 DEFM.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 18% de ceux qui résident dans les QP de la CA et 6% des DEFM d'Arles.

14% des contrats aidés sont des emplois d'avenir

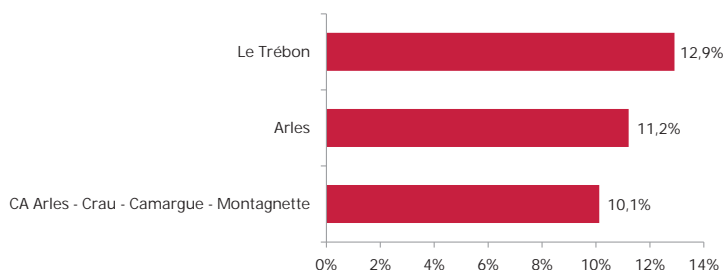
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'État.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Le Trébon	51	86,3	13,7
Arles	726	88,0	12,0
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	1 028	87,1	12,9

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 50 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier, dont 14% d'emplois d'avenir (soit 1 point supérieur à la CA) qui constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion plus forte dans le quartier qu'ailleurs : 13% contre 10% sur la CA.

5 créations d'entreprises concernaient des auto-entrepreneurs sur le quartier en 2015

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Le Trébon	5	41,7
Arles	207	40,3
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	349	41,2

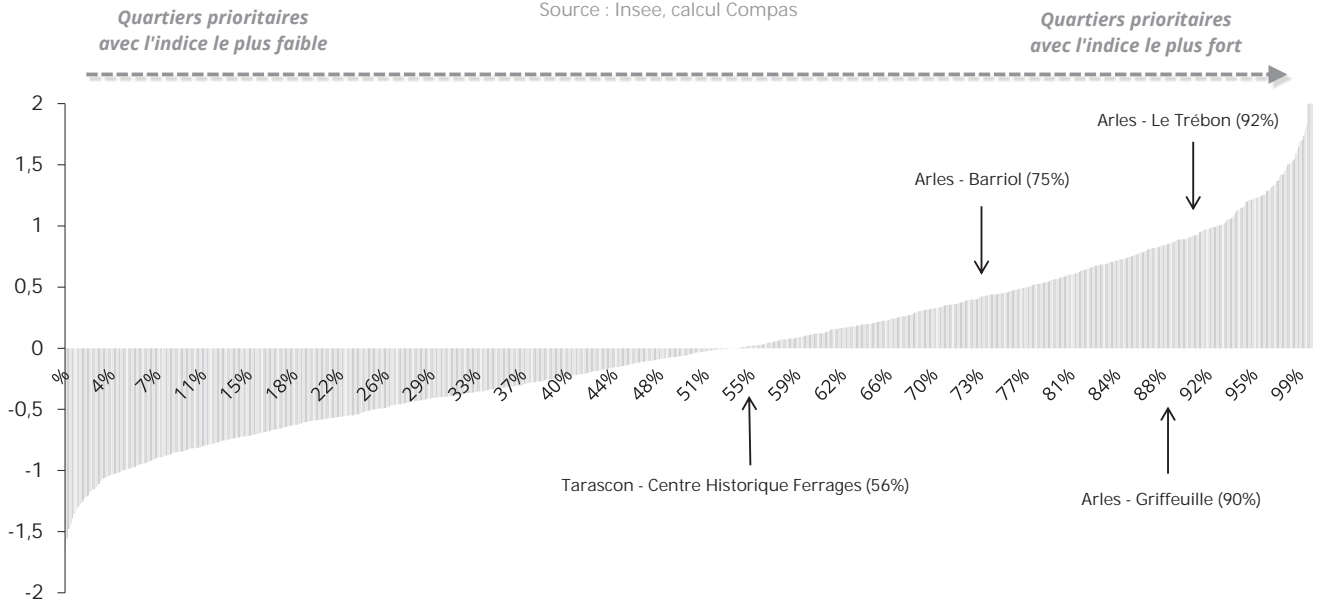
Source : Sirene 2015

42% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs sur le quartier, contre 41% à l'échelle de la CA. Cela concerne moins de 10 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politiques de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficultés place les 4 quartiers prioritaires de la CA Arles-Crau-Camargue-Montagnette de part et d'autre de l'axe : la totalité de ces quartiers concentrent plus de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains.

Le quartier du Trébon d'Arles se situe au 1 075ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

